

# La droite reprend le Sénat

P. 6

**la Croix**

[www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

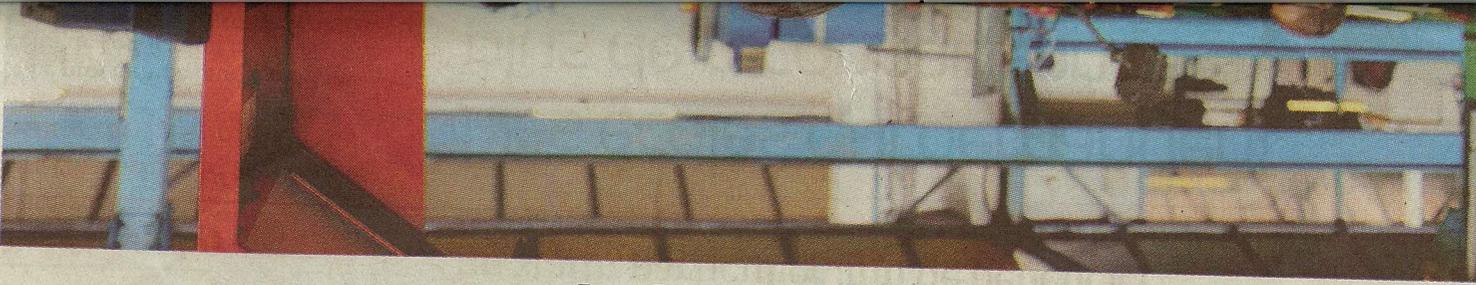
## MONDE

L'épidémie Ebola  
touche-t-elle  
plus les femmes  
que les  
hommes ?

P. 10

# Des écoles - entreprises, où il faut « faire pour apprendre »

**REPORTAGE** Encore confidentielles, les écoles de production accueillent au total près de 700 élèves, qui apprennent en réalisant des commandes pour de vrais clients. Une autre voie pour les décrocheurs



**L**est 15 heures, à Lyon, dans l'atelier d'apprentissage de l'école de production Gorge-de-Loup. Le chuintement des machines couvre le bruit de l'autoroute du soleil qui s'élève le bâtiment. À l'entrée, Hugo ébavure de petites pièces, il enlève les irrégularités pour les rendre lisses.

De notre envoyée spéciale  
 LYON

# Économie & entreprises

**REPORTAGE** Encore confidentielles, les écoles de production accueillent au total près de 700 élèves, qui apprennent en réalisant des commandes pour de vrais clients. Une autre voie pour les décrocheurs

## Des écoles - entreprises, où il faut « faire pour apprendre »

LYON

De notre envoyée spéciale

**I**l est 15 heures, à Lyon, dans l'atelier d'apprentissage de l'école de production Gorge-de-Loup. Le chuintement des machines couvre le bruit de l'autoroute du soleil qui surplombe le bâtiment. À l'entrée, Hugo ébavure de petites pièces, il enlève les irrégularités pour les rendre lisses.



**I**l est 15 heures, à Lyon, dans l'atelier d'apprentissage de l'école de production Gorge-de-Loup. Le chuintement des machines couvre le bruit de l'autoroute du soleil qui surplombe le bâtiment. À l'entrée, Hugo ébavure de petites pièces, il enlève les irrégularités pour les rendre lisses.

Plus loin, Nicolas apprend à son camarade Zied le fonctionnement d'une machine. D'autres manient de petits outils sous le regard de Timothée Talon, leur maître-professionnel, chargé des enseignements techniques. « *Tout le monde apprend à tout le monde, ça les responsabilise.* »

Quelques jours après la rentrée, l'heure est déjà à la découverte de l'usinage pour ces élèves de première année de CAP. « *Pendant le premier trimestre, ils ne font que des exercices. On leur apprend à faire des réglages sur les machines et ils ont des cours de sécurité, explique Timothée Talon. Après ils feront des pièces pour les clients.* »

Fondé en 1951 par le père André, cet établissement d'enseignement technique privé, hors contrat, accueille 38 élèves du CAP à la terminale bac pro. Tout comme les seize autres écoles de production en France, Gorge-de-Loup donne la priorité à la pratique et applique la pédagogie du « faire pour apprendre ». Une fois les bases acquises, les élèves produisent pour de vrais clients.

Daniel Chambodut, directeur de l'établissement, sélectionne les commandes et les affecte aux différentes classes. « *Les élèves reçoivent une fiche avec le dessin de la pièce, le coût des matières premières et le prix de vente. Ils voient ainsi quelle valeur ajoutée ils apportent* », précise-t-il.

Environ 150 entreprises font appel à cette école pour des travaux de sous-traitance, au prix du marché. « *On ne vient pas chercher le prix. L'idée est de soutenir la formation* », assure Vincent Paret, ancien élève de l'école de production La Giraudière et patron d'une entreprise de métallerie qui sous-traite une petite partie de son activité à Gorge-de-Loup.

Stéphane Jorg, responsable maintenance chez le chocolatier Voisin, vient, lui, chercher un service personnalisé. « *Comme on a de vieilles machines, il nous*



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PRODUCTION

Marina a appris le métier de technicien d'usinage dans les ateliers de Gorge-de-Loup, à Lyon.

*faut du sur-mesure. Ici, les élèves peuvent concevoir et produire une pièce ou juste rectifier l'usure.* »

Les recettes de la production des élèves permettent de financer l'établissement. En moyenne, le chiffre d'affaires des commandes représente 40 % du budget des écoles de production. Le reste provient de la taxe d'apprentissage (environ 20 %), de subventions régionales (entre 25 % et 30 %), de contributions des familles (4 %) et de dons privés.

Créé en 2009 à l'initiative de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), le fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie (A2i) participe au financement des écoles de production depuis juillet 2011.

« *Le principe de notre fonds est d'emme-*

*ner les gens éloignés de l'emploi vers des formations qualifiantes dans l'industrie, sur des métiers en tension, explique Denis Boissard, son directeur. En soutenant ces écoles on participe à l'insertion et on résout des problèmes de recrutement.* » L'A2i a ainsi versé 200 000 € à la Fédération nationale des écoles de production (Fnep) et entre 120 000 et 375 000 €, sur une durée de trois ans, à quatre écoles.

Si les élèves ne sont pas rémunérés, la scolarité est quasi gratuite. « *Ça ne me pose pas de problème qu'ils ne soient pas payés, car ils ne payent pas leurs études et apprennent un métier. Il faut savoir donner pour recevoir* », souligne Yvan Ballard, ancien élève de l'école de production Boisard - la plus ancienne, créée par l'abbé Boisard en 1882. « *La commande du client*

*est à concevoir comme un outil pédagogique* », insiste Serge Le Tourneur, délégué général de la Fnep.

En bleu de travail les deux tiers du temps, les élèves retrouvent leurs tenues du quotidien

lorsqu'ils rejoignent les salles de classe. En cours d'anglais, la professeur encourage ses élèves à commenter le texte qu'ils vien-

nent de lire. Toute bonne réponse est chaudement applaudie. L'idée est de valoriser ces élèves, très souvent fâchés avec le système scolaire classique. ●●●

**« La commande du client est à concevoir comme un outil pédagogique. »**

(Lire la suite page 14)

## ► Des écoles-entreprises, où il faut « faire pour apprendre »

(Suite de la page 13)

●●● Dans ce type d'école, les longues journées de cours n'existent pas. Les élèves alternent entre formation pratique et théorique. « Je suis plus concentré car le cours ne dure qu'une heure et demie. On n'a pas le temps de s'ennuyer. Avant je n'étais pas intéressé, là je commence à aimer les cours », témoigne Hugo, 16 ans, en première année de CAP.

Dans la mesure du possible, la théorie est aussi reliée à ce qui est vu en atelier. « En mathématiques, on travaille sur des pièces qu'on voit en atelier. En anglais, on étudie les notices des machines. Et en français, on apprend à rédiger des lettres de motivation, des CV », détaille Denis Brude, ancien élève d'école de production, devenu maître professionnel à Gorge-de-Loup pour « transmettre son savoir ».

## Les écoles de production revendiquent un taux de réussite aux examens de 93 %.

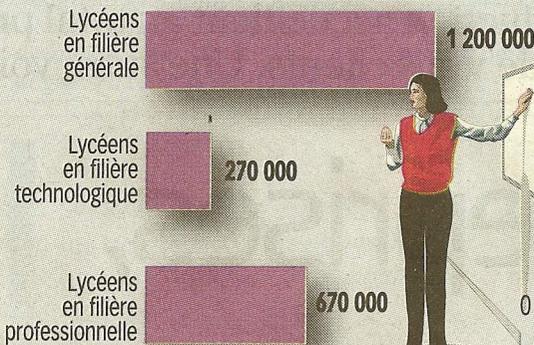
Le programme étudié est conforme à celui de l'éducation nationale puisque ces établissements préparent à des diplômes reconnus par l'État (CAP et bac pro). Mais la pédagogie et le volume horaire sont différents. « Même s'il y a moins d'heures de cours, les notes aux examens ne sont pas plus mauvaises car les élèves sont plus concentrés », argumente Serge Le Tourneur. Les écoles de production revendiquent un taux de réussite aux examens de 93 %.

Niveau pratique, les écoles de production visent aussi l'excellence. Les élèves décrochent régulièrement des distinctions lors de concours (meilleur apprenti de

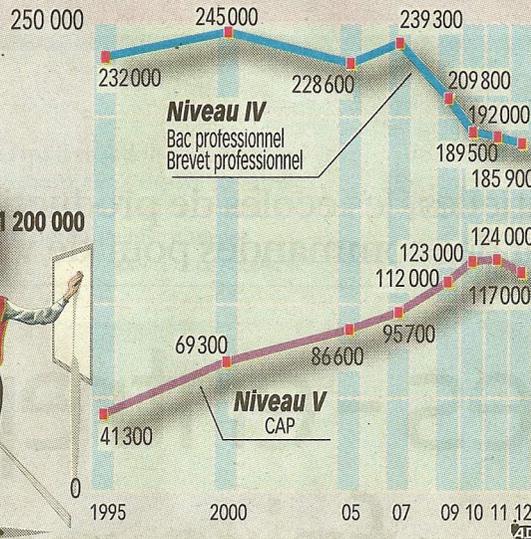
Le poids de l'apprentissage dans les filières de l'éducation nationale

Apprentis dans les CFA 302 000

(pour les diplômes de niveaux IV et V, soit respectivement bac professionnel, brevet professionnel et CAP)



Évolution du nombre d'apprentis, des diplômés de niveaux IV et V, dans les CFA (arrondis)



## Les écoles de production réclament un statut particulier afin de bénéficier d'aides financières et d'accueillir des boursiers

## Des écoles qui demandent plus de reconnaissance

**D**ix-sept écoles de production. Sept cents élèves. Une goutte d'eau parmi les 12 millions d'élèves français. La Fédération nationale des écoles de production (Fnep) peine à développer son modèle à mi-chemin entre lycée professionnel et Centre de formation des apprentis (CFA).

« Nous espérons créer 18 nouvelles écoles d'ici septembre 2017 », précise Serge Le Tourneur, délégué général de la Fnep. Mais depuis 2011, seules six écoles se sont

élèves aux CAP et bacs pros. Et des inspecteurs les contrôlent. « Ils regardent le fonctionnement, la pédagogie, le respect du programme, les bâtiments mais ils n'ont pas de droit sur les enseignants », souligne Marc Teyton, président de la Fnep.

En novembre 2012, une proposition de loi, qui visait à « instituer, à titre expérimental, un nouveau cadre juridique applicable aux écoles de production », a été rejetée par les sénateurs. Ces derniers se sont opposés à « un statut hybride » qui

## ENTREPRENEURS RESPONSABLES

avec  
bpi france

## Jean-Luc Candelon Assurer la pérennité de l'emploi

Un saut dans l'inconnu. C'est le début de l'aventure de Jean-Luc Candelon, 59 ans, avec le Groupe Scopelec, un des principaux constructeurs français d'infrastructures de télécommunication. Étudiant en 1978, il se prépare à devenir professeur de sport mais redoute de devoir quitter sa région toulousaine. Un prêtre de ses amis lui parle alors d'une société coopérative et participative (scop) qu'il a cofondée cinq ans plus tôt à Revel, à une soixantaine de kilomètres de la ville rose. Jean-Luc Candelon ne connaît rien au marché de la téléphonie, mais l'aventure le tente. Très vite, il adhère aux valeurs de l'entreprise, passe un master de gestion et de stratégie d'entreprise et s'implique sans compter. Il prend finalement les rênes de Scopelec en 1992.

À cette époque, il s'attelle à restructurer l'entreprise, alors au bord du dépôt de bilan. Puis à l'orée des années 2000, il engage une stratégie de diversification et de conquête. Scopelec et ses filiales comptent désormais 2 500 collaborateurs et visent un chiffre d'affaires de 270 millions



SCOPELEC

Jean-Luc Candelon

Le programme étudié est conforme à celui de l'éducation nationale puisque ces établissements préparent à des diplômes reconnus par l'État (CAP et bac pro). Mais la pédagogie et le volume horaire sont différents. « *Même s'il y a moins d'heures de cours, les notes aux examens ne sont pas plus mauvaises car les élèves sont plus concentrés* », argumente Serge Le Tourneur. Les écoles de production revendiquent un taux de réussite aux examens de 93 %.

Niveau pratique, les écoles de production visent aussi l'excellence. Les élèves décrochent régulièrement des distinctions lors de concours (meilleur apprenti de France, concours général des métiers...).

Au cours d'un emploi d'été, Marina a compris l'intérêt de sa formation. « *Je n'étais pas perdue, je savais ce qu'il fallait faire. Et j'ai réalisé que j'étais bien plus avancée que ceux qui ne sont pas en école de production* », confie la frêle jeune fille de 18 ans, en terminale technicien d'usinage. Surtout elle sait que son profil intéressera les entreprises. Formés pour intégrer un secteur à la recherche de main-d'œuvre qualifiée, les élèves des écoles de production n'ont aucun mal à trouver du travail. Leur taux d'insertion professionnelle frôle les 100 %.

ANAÏS BROSSEAU

# Des écoles qui demandent plus de reconnaissance

**D**ix-sept écoles de production. Sept cents élèves. Une goutte d'eau parmi les 12 millions d'élèves français. La Fédération nationale des écoles de production (Fnep) peine à développer son modèle à mi-chemin entre lycée professionnel et Centre de formation des apprentis (CFA).

« *Nous espérons créer 18 nouvelles écoles d'ici septembre 2017* », précise Serge Le Tourneur, délégué général de la Fnep. Mais depuis 2011, seules six écoles se sont créées contre une vingtaine espérée.

Principal obstacle selon la Fnep : le manque de reconnaissance de l'État. Depuis juin 2006, sept écoles de production disposent d'une reconnaissance par un arrêté de l'État, au titre d'« établissement privé d'enseignement technique ». Les autres écoles fonctionnent en étant inscrites au rectorat de l'académie.

Hors contrat, ces établissements ne disposent d'aucun financement étatique. Les élèves n'ont accès ni aux aides à la scolarité, ni au ramassage scolaire, ni à la restauration, puisque l'établissement n'est pas sous statut scolaire.

Malgré tout, ces écoles préparent leurs

élèves aux CAP et bacs pros. Et des inspecteurs les contrôlent. « *Ils regardent le fonctionnement, la pédagogie, le respect du programme, les bâtiments mais ils n'ont pas de droit sur les enseignants* », souligne Marc Teyton, président de la Fnep.

En novembre 2012, une proposition de loi, qui visait à « *instaurer, à titre expérimental, un nouveau cadre juridique applicable aux écoles de production* », a été rejetée par les sénateurs. Ces derniers se sont opposés à « *un statut hybride* » qui « *constituerait une rupture d'égalité* » à l'égard des autres établissements d'enseignement technique privés.

**Les élèves n'ont accès ni aux aides à la scolarité, ni au ramassage scolaire, ni à la restauration, puisque l'établissement n'est pas sous statut scolaire.**

« *Certains ont dit que c'était de l'esclavage!* », s'insurge Denis Boissard, directeur du Fonds A2i (Agir pour l'insertion dans l'industrie), un des soutiens des écoles de production. La Fnep et l'UIMM réfléchissent à la meilleure stratégie pour obtenir un statut particulier, quitte à se tourner vers un autre ministère que celui de l'éducation nationale.

La Fnep rejette l'idée d'un contrat d'association avec l'État et refuse de reculer sur ses fondamentaux. Mais elle serait prête à négocier sur un éventuel intéressement des élèves et sur l'âge minimum. Actuellement, il est fixé à 14 ans, alors que l'apprentissage n'est ouvert qu'à partir de 15 ans révolus. L'objectif du statut est double : obtenir une aide financière de l'État (sous forme de dotation de postes) et permettre aux élèves d'obtenir des bourses.

ANAÏS BROSSEAU

Jean-Luc Candelon ne connaît rien au marché de la téléphonie, mais l'aventure le tente. Très vite, il adhère aux valeurs de l'entreprise, passe un master de gestion et de stratégie d'entreprise et s'implique sans compter. Il prend finalement les rênes de Scopelec en 1992.



Jean-Luc Candelon

À cette époque, il s'attelle à restructurer l'entreprise, alors au bord du dépôt de bilan. Puis à l'orée des années 2000, il engage une stratégie de diversification et de conquête. Scopelec et ses filiales comptent désormais 2 500 collaborateurs et visent un chiffre d'affaires de 270 millions d'euros cette année. Per-

formance d'autant plus remarquable que la maison mère, à Revel, conserve toujours son statut coopératif, avec 75 % de son capital détenus par ses salariés (plus de 600 sociétaires).

Le choix est assumé, mais économiquement osé. « *Notre statut interdit toute entrée extérieure dans notre capital, ce qui complique singulièrement notre développement* », reconnaît Jean-Luc Candelon qui peut cependant compter sur la Banque publique d'investissement pour le soutenir. En 2010, Bpifrance a investi 6 millions d'euros pour aider la croissance externe de Scopelec. Et elle reste le premier partenaire de Scopelec pour les financements courts.

Jean-Luc Candelon se félicite de parvenir ainsi à « *véhiculer un état d'esprit et des valeurs* » auxquelles il croit. « *Assurer la pérennité de l'outil de travail et de l'emploi : toutes nos actions sont menées dans ce sens* », souligne le chef d'entreprise. L'attachement territorial du groupe à la Haute-Garonne est également une ferme volonté, là encore difficile à garantir. Mais que Jean-Luc Candelon espère bien transmettre en passant la main à la fin de l'année 2015.

JEAN-LUC FERRÉ (à Toulouse)

Entrepreneurs, Bpifrance vous soutient en prêt et capital, contactez Bpifrance de votre région : bpifrance.fr

## REPÈRES

### LES PRINCIPES DES ÉCOLES DE PRODUCTION

Créée en 2000, la Fédération nationale des écoles de production (Fnep) a établi une charte des points fondateurs de ces établissements. Pour obtenir le label « école de production » – accordé par la Fnep – les écoles doivent respecter ces fondamentaux. Parmi ces points :

- **Former à un métier**, avec un objectif d'excellence.
- **Utiliser une pédagogie** partant de la pratique pour aller à la théorie.
- **Associer pratique et théorie** au même endroit.
- **Passer au moins 60 % du temps** en situation de production.
- **Fournir un volume significatif de production** (produits et services) destiné à la vente dans les conditions réelles de marché.
- **Ouvrir l'école** à tous les élèves, dès 14 ans (à 15 ans si il y a des machines dangereuses).